



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



Paris, **14 MAI 2008**

Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Monsieur

Le directeur régional

Pour faire suite à votre entretien du 30 avril avec le service du théâtre de la Direction régionale des affaires culturelles d'île de France concernant les activités de votre association « Art Studio Théâtre », je souhaite vous apporter les précisions suivantes.

Affaire suivie par :
Eric Lebas, conseiller pour le
théâtre
Service du théâtre

Poste 5271

Courriel :
eric.lebas@culture.gouv.fr

Réf. : MG/MR/EL/05/2008

En dépit de la qualité des actions conduites depuis de nombreuses années par votre association dans le domaine de la transmission et de la formation des acteurs amateurs et professionnels, je vous confirme que je ne pourrai vous accorder le soutien de la Direction Régionale sur le présent exercice.

En effet, jusqu'en 2007, l'intervention de la DRAC île de France au profit de votre association relevait du programme « transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». Or, la construction budgétaire pour 2008 ne permet pas de maintenir l'ensemble des aides attribuées dans le cadre de ce programme.

98 rue de Charonne
75011 Paris

Téléphone 01 56 06 50 00
Télécopie 01 56 06 52 48

Le service du théâtre de la DRAC se tient évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire qui pourrait vous être utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

www.culture.gouv.fr

et www.culture.fr

La Directrice régionale adjointe
des affaires culturelles d'île-de-france

Muriel GENTHON

Monsieur Kazem Shahyari
Directeur
Art Studio Théâtre
299, rue de Belleville
75019 Paris